

Genre du véhicule	+) Marque de fabrication	Type	Ford 100 Transit 74 E 2	Fiche d'homologation N°
Voiture de livraison (châssis)	F O R D (D)	Moteur	MXB	CH 3306 70

Constructeur FORD-WERKE Aktiengesellschaft, 5 Kün 60 (BRD)
 Identification sur la plaquette du constructeur = 74 E 2
 devant le No du châssis = GB 74..

Plaquette constr. à droite, latéralement, près de l'entrée
 N° du châssis à gauche, à l'avant, latéralement sur le longeron
 Ident. du moteur "MXB" à gauche, à l'avant en-haut sur le bloc, derrière le carter de distribution
 Importateur princ. FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) S.A., Kurvenstrasse 35, 8021 Zürich
 Véhicule homologué prototype Signes fixes dans code du type comme l'identification ci-haut

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	F. O. R. D.
Direction	mécanique	Construction	en V
Transmission	mécanique synchronisée	Carburant	B
Nombre de vitesses	4	Refroidiss.	eau
Frein de service	hydr. 2-circ., AV-disques/AR-exp. int., assistance par dépression, s. ites. roues; soupapes retardatrice à l'AV, régulatrice, s. palier, sel. charge à l'AR	Alésage	90,0
Frein auxiliaire	mécanique, exp. int., agissant sur roues AR	Cylindrée	1699
Frein d'arrêt	identique au frein de secours	Puissance en CV	65 DIN
Ralentisseur	-	Bruit	76 dB/A à V/min
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin séparée	Silencieux	2 pots: 255x255x110/ 200 x ø 145 mm
		Mesure des gaz	ECE-15 *)
		Déparasitage	ECE-10, OCE, annexe B, ch. 3+4, genre "D"

Carrosserie	cabine normale +)		Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	2	Indic. vit.	660	370	1050	§)
Ceintures sécurité	Ar4 **)	Rétroviseur	(poids à vide châssis/cabine)			
Cale	-	Attelage	2200			
Antivol	-		1060			
Nombre de places	3 av. 3		1340			
Dimensions §)	Int.	ext.	195 R 14 C			
Longueur	4300	Empattements	6 / 2,5			
Largeur	1960		1680			
Hauteur	1960	Voie	120			
Porte à faux	lat.	Voies	pour V max			
	av. 690		Garantie poids remorquable avec frein			
	ar. 920	Braquage	Garantie poids remorquable sans frein			
Distance volant - vers l'avant du véhicule			Garantie poids de l'ensemble			
			Poids remorquable testé			
			Vitesse maximale selon le constructeur			
			Vitesse maximale testée			

Equipement §)
 Feux de route CR ou SCR (E)
 Feux de croisement CR ou SCR (E)
 Feux de position A (E) dans phares
 Feux rouges R-SI (E)
 Feux stop R-SI (E)
 Clignoteurs av 1 (E) ar 2a (E)
 Catadioptres av I (E) ar I (E)
 Feux de gabarit av
 Feux complémet.
 Eclairage plaque 2 séparés
 Essuie-glace 2 balais avec/ sans lave-glace
 Avertisseurs MOTORCRAFT TPAR 556 + TPAR 557
 ou d'autres modèles expertisés selon fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de livraison
 Marque et type F.O.R.D (D) 100 Transit
 Homologation N° CH 3306 70
 Carrosserie
 Places total 3 avant 3
 Poids à vide sel. bulletin pesage Carburant B
 Charge utile sel. carrosserie CV-impôt B,65
 Poids total 2200 Cylindrée 1699

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesure des gaz : emplacement de la vignette = à côté de la plaquette du constructeur
- ** Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes testées selon OCE, art. 23, al. 3bis; les ceintures du type Ar4 sont requises.
- + Carrosserie : sur demande avec pont original

dimensions	extérieures	intérieures	répartition du poids	avant	arrière	total
longueur	4700 mm	2650 mm	poids à vide	720 kg	510 kg	1230 kg
largeur	2045	1960	charge utile	150	820	970
hauteur	1960	400	poids total	870	1330	2200
porte à faux AR	1320	1280	poids garantis	1060	1340	2200
- ++) Variante de pneus : 185 SR 14 Reinforced 1330 (3,0) V-max 180 km/h
 185 R 14 C 6 PR 1340 (3,0) 120 km/h
- §) Equipement : sur les modèles avec pont, des bavettes sont exigées à l'arrière; les dimensions, le poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation.
- §§) Démultiplex : démultiplication exigée dans le pont arrière de 5,14; indiquée par code "2" sur la plaquette du constructeur dans la rubrique "Axe". Doit être contrôlé.